

104. Demande par écrit de points de coutume (suite) **1631 février 13 a. s. Neuchâtel**

Suite de l'affaire Vallier.

Le début de cette affaire se trouve dans SDS NE 3 102 et la suite dans SDS NE 3 105.

Du XIII febvrier [13.02.1631], en Conseil général, presidant ledit sieur maitre bourgeois Boyve. [...] 5

^aCoutume^b

La déclaration des points de coutume demandés de la part dudit devant nommé sieur capitaine Vallier s'est passé comme est a voir en margine d'ung chacun d'iceux. 10

Original : AVN B 101.01.01.006, p. 529 ; Papier, 22.5 × 32 cm.

^a Ajout dans la marge de gauche d'une main plus récente au crayon : Délibérations.

^b Ajout dans la marge de gauche.